

# Compte rendu sommaire des réunions de l'hiver 2020 d'Ingénieurs Canada

Les documents, rapports et présentations peuvent être consultés à : https://engineerscanada.ca/fr/a-propos/gouvernance/reunions-du-conseil/2019-02-24

## Atelier de prospective stratégique

Le mardi 25 février, Ingénieurs Canada a organisé un atelier de prospective stratégique qui a réuni les présidents et les chefs de direction des organismes de réglementation, les membres du conseil d'Ingénieurs Canada ainsi que des représentants du BCCAG et du BCAPG. Les participants ont analysé les grandes tendances, les risques stratégiques et la vision, la mission et les valeurs d'Ingénieurs Canada. Ils ont cerné les éléments d'une proposition de vision organisationnelle et échangé leurs points de vue sur de possibles priorités stratégiques en vue du plan stratégique 2022-2024.

Les suggestions ont été compilées et mises en commun, et la vision et la liste des priorités stratégiques seront améliorées lors de l'atelier de juin d'Ingénieurs Canada. Puis, une version préliminaire du plan sera soumise à la consultation des organismes de à l'automne avant que la version définitive soit recommandée par le conseil d'Ingénieurs Canada en février 2021 puis approuvée par les membres au mois de mai 2021.

## Rapport du président

David Lynch a présenté le rapport du président au conseil. Ce rapport portait sur les sujets suivants : réunions d'Ingénieurs Canada; participation à la réunion de décembre du conseil de l'APEGA, à l'AGA d'Engineers PEI, ainsi qu'à une activité de reconnaissance des membres de l'APEGA; réunions d'automne de l'ABET portant sur la gouvernance; et conférence de la Fédération canadienne étudiante de génie sur le thème du leadership en génie.

# Groupe des chefs de direction

Le président du Groupe des chefs de direction, Jim Landrigan, a présenté un résumé de la réunion tenue récemment par ce groupe. Le groupe a écouté des exposés portant sur l'évaluation comparative des exigences d'admission à la profession, l'examen national d'admission à l'exercice, la sous-stratégie de recherche sur la réglementation, le programme de l'EBC et le programme d'affinité.

Les chefs de direction ont abordé la question des récentes controverses à propos de la cérémonie de remise du jonc. Si cette cérémonie ne relève pas des organismes de réglementation ni d'Ingénieurs Canada, les chefs de direction ont ressenti le besoin d'informer la Société des sept gardiens de ces préoccupations en raison de leur incidence sur la réputation de la profession d'ingénieur. Ingénieurs Canada rédigera, au nom des chefs de direction, une lettre exposant leurs préoccupations communes.

Il n'existe pas de position commune sur la cotisation par personne, mais les chefs de direction s'entendent sur la nécessité d'allonger le délai de préavis d'une modification de la cotisation par

personne afin que les associations puissent tenir compte de cette modification dans leur budget. Les chefs de direction ont aussi souligné qu'il aurait été préférable de tenir une consultation plus large sur cette recommandation.

Le Groupe des chefs de direction a accepté de laisser du temps à Doyennes et doyens d'ingénierie Canada dans l'ordre du jour de la réunion de mai pour aborder les questions liées aux programmes non agréés. Le président d'Ingénieurs Canada sera invité à assister à cette partie de la réunion.

Les chefs de direction ont accueilli Pal Mann, P.Eng, chef de la direction d'Engineers Nova Scotia, au sein du groupe.

# Groupe des présidents

Le président du groupe, George Eynon, a présenté un résumé de la réunion de son groupe. Ce dernier a eu des discussions sur les sujets suivants : le manque d'uniformité dans les catégories de membres au Canada et la confusion qui peut en résulter pour les membres des diverses associations; l'adoption de l'EBC par la plupart des organismes de réglementation; les écarts dans le nombre d'années d'expérience exigées pour l'obtention du permis au Canada; et les différences entre les organismes de réglementation concernant la composition des comités de mise en candidature ou même l'existence d'un comité de mise en candidature.

Les points communs relevés en cours de réunion ont été les suivants : tirer parti de la réunion du Groupe des présidents et approfondir la « mémoire » du groupe; les examens de la gouvernance par des tiers; les difficultés liées au traitement rapide des dossiers des candidats formés à l'étranger; et les modules de formation en déontologie élaborés par plusieurs organismes de réglementation.

## Publications du Bureau des conditions d'admission

Le document Évaluation de l'expérience de travail en génie à l'aide de l'évaluation sur la base des compétences – Guide destiné aux organismes de réglementation a été approuvé pour publication dans la zone membres du site d'Ingénieurs Canada.

# Énoncés de principe nationaux

La publication dans la zone publique du site d'Ingénieurs Canada des énoncés de principe nationaux Réglementation de la profession dans les secteurs sous réglementation fédérale, Lois en lien avec la profession, Infrastructures, et Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes a été approuvée. Ces énoncés servent à étayer les communications avec le gouvernement fédéral.

La question de la publication de l'énoncé de principe national sur les *Infrastructures dans les réserves* des *Premières Nations et les collectivités éloignées* a été reportée à la réunion de mai afin de confirmer que les populations autochtones du Nord sont bien représentées dans le document.

## Ébauche du rapport de rendement annuel 2019

Le conseil a étudié l'ébauche du rapport annuel de rendement 2019. Il a analysé la structure du rapport, le mode d'évaluation des objectifs annuels et des résultats finaux, ainsi que l'équilibre entre les rapports sur le contenu du Plan stratégique 2019-2021 d'Ingénieurs Canada et les objectifs organisationnels à plus long terme (p. ex. 30 en 30). Le conseil a approuvé la diffusion de ce rapport de rendement annuel parmi les membres avec de légères modifications, de même que sa présentation à titre d'information à l'assemblée annuelle des membres du 23 mai 2020.

# Objectifs du chef de la direction pour 2020

Le conseil d'Ingénieurs Canada a discuté des objectifs du chef de la direction pour 2020 et les a approuvés, sur recommandation du Comité des ressources humaines.

# Document de planification des actifs nets

Le conseil a étudié et approuvé la structure des actifs nets, sur recommandation du Comité FAGR, et chargé le Comité sur la gouvernance d'élaborer une politique sur la structure des actifs nets conformément aux recommandations à cet égard.

## Réponse aux recommandations du Groupe de travail sur le financement

Le conseil a étudié deux propositions de modifications au Règlement administratif d'Ingénieurs Canada, qui, si elles font l'objet d'une recommandation du conseil, pourraient être soumises aux membres lors de l'assemblée annuelle des membres du 23 mai 2020.

Le conseil a adopté une motion recommandant aux membres d'ajouter la clause suivante au Règlement administratif :

Au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, le conseil doit recommander aux membres le montant de la cotisation par personne qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de la deuxième année suivante. Les membres doivent examiner la recommandation et fixer le montant définitif de la cotisation par personne au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, la décision des membres devant prendre effet le 1<sup>er</sup> janvier de la deuxième année suivante (préavis de 18 mois).

Le conseil a adopté une motion recommandant aux membres de modifier la clause 7.2 du Règlement administratif, qui deviendra la clause 7.3. En cas d'approbation par les membres au cours de l'assemblée annuelle des membres du 23 mai 2020, le Règlement administratif stipulera ceci :

Chaque membre doit verser à Ingénieurs Canada la cotisation par personne inscrite approuvée par les membres dans les deux mois qui suivent la réception de l'avis de cotisation ou conformément aux modalités de paiement établies pour les membres.

Avant de donner son approbation, le conseil a examiné ce qui se passerait si les membres ne parvenaient pas à fixer une cotisation par personne pour une année en particulier. Une clause additionnelle à cet article du Règlement administratif sera rédigée et diffusée parmi les membres du

conseil en vue d'un vote par courriel de façon à pouvoir faire l'objet d'une recommandation lors de l'assemblée annuelle des membres du 23 mai 2020.

Impératif opérationnel 8 : Sous-stratégie pour encourager la reconnaissance de la valeur et des contributions de la profession à la société et susciter l'intérêt de la prochaine génération de professionnels

Le conseil a approuvé la sous-stratégie proposée pour l'Impératif opérationnel 8, Encourager la reconnaissance de la valeur et des contributions de la profession à la société et susciter l'intérêt de la prochaine génération de professionnels, sur recommandation du chef de la direction.

# Impératif opérationnel 9 – Sous-stratégie sur l'accès des Autochtones au génie

Le conseil a examiné une modification à la motion initialement mise à l'ordre du jour, sur la base de discussions entre Doyennes et doyens d'ingénierie Canada, le BCAPG, ainsi que le conseil et le personnel permanent d'Ingénieurs Canada. La modification vise à atténuer l'accent mis sur le processus d'agrément pour le mettre plus généralement sur la formation de premier cycle en génie et de reporter la responsabilité sur le chef de la direction plutôt que sur le BCAPG.

La motion ainsi modifiée a été adoptée et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada a été chargé d'étudier, sur la base de la consultation nécessaire, les options d'efforts de vérité et réconciliation à intégrer à la formation de premier cycle en génie au Canada.

## Nomination d'un(e) secrétaire du conseil

Le conseil a adopté une motion, sur recommandation du Comité des RH, visant à révoquer Stephanie Price en tant que dirigeante d'Ingénieurs Canada, avec remerciements, et à nommer Evelyn Spence, avocate-conseil, à titre de secrétaire du conseil. Ce changement de poste entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2020.

#### Processus d'évaluation du conseil, des administrateurs et des présidents

Le conseil a étudié et approuvé la politique d'évaluation des administrateurs, des présidents de comités et du conseil lui-même, ainsi que la structure et le contenu des sondages d'évaluation. La longueur des sondages et la façon dont le conseil abordera les possibilités d'amélioration au besoin ont fait l'objet de discussions.

#### **Prochaines réunions**

- 8 avril (téléconférence)
- 21 au 23 mai (Winnipeg, MB)
- 15 et 16 juin (Fredericton, NB)
- 1<sup>er</sup> et 2 octobre (Gatineau-Ottawa, QC-ON)